



CONSEIL DU 8e ARRONDISSEMENT

SÉANCE DU 5 MAI 2026

VŒU

**déposé par Catherine LÉCUYER, Eric SCHAHN, Stéphanie MAMAN, Erwan LECLERC,
Sylvie DAO-BERNA, Laurence RIOT LAMOTTE et Ronan GUÉVEL**

Relatif au lancement d'une concertation inter-arrondissements sur l'avenir et le réaménagement global de la place de Clichy

Considérant que la place de Clichy constitue un carrefour stratégique et un nœud névralgique majeur à la croisée de quatre arrondissements parisiens (8e, 9e, 17e et 18e) ;

Considérant que les emprises de chantier des travaux de la RATP qui ont longtemps occupé la place de Clichy ont été retirées ;

Considérant que ce pôle de mobilité historique mérite mieux qu'une gestion au coup par coup et qu'il est indispensable de mettre un terme définitif au traitement fragmenté de cet espace public ;

Considérant la nécessité absolue de débloquer ce carrefour avec pour double objectif de fluidifier la circulation générale et de redonner toute leur place aux transports en commun (bus) et aux piétons ;

Considérant la volonté municipale d'agir pour protéger les usagers vulnérables et garantir un espace public qui soit enfin sécurisé et fonctionnel ;

Considérant qu'un tel chantier majeur exige une méthode nouvelle, fondée sur un projet d'ensemble concerté et un portage politique fort réunissant les Maires des arrondissements concernés ;

Le Conseil du 8e arrondissement émet le vœu que la Ville de Paris :

1. **Lance dans les plus brefs délais une grande concertation élargie inter-arrondissements** (8e, 9e, 17e et 18e) portant sur l'élaboration d'un plan de réaménagement global de la place de Clichy ;
2. **Instaure un comité de pilotage et de suivi permanent dédié**, afin que ce chantier majeur soit co-piloté personnellement par les Maires des quatre arrondissements limitrophes ;
3. **Garantisse, à travers ce comité, la mise en œuvre opérationnelle et rapide** des solutions d'aménagement retenues pour fluidifier les mobilités et sécuriser l'ensemble des usagers.